



Statistiques générales de la Police Municipale de Déville lès Rouen en 2025



Les statistiques des activités de la police municipale sont plutôt difficiles à comparer d'une année sur l'autre surtout quand les effectifs sont réduits en raison de formations obligatoires. Toutefois, il est toujours intéressant de réaliser un bilan.

En 2024, la Police Municipale a enregistré **1313 faits au travers des mains courantes**, contre 978 en 2024, 1240 en 2023, 1378 en 2022 et 1532 en 2021.

Ces faits se répartissent ainsi :

- **581** faits concernent le code de la route dont 362 pour le stationnement et 219 pour la conduite,
- **189** concernent les troubles à l'ordre public,
- **440** faits relatifs aux diverses interventions,
- **65** les atteintes aux biens et **38** les atteintes aux personnes.

Globalement, il est constaté que le quartier de la rue Georges Hébert, le quartier de la rue de la République et le centre-ville sont les plus concernés.

Ces **1313** faits relèvent principalement des patrouilles dont patrouilles pédestres (**485**), d'interventions sur initiative (**362**), d'appels téléphoniques (**227**) ou des visites au poste (**27**)

A noter **35** faits pour addiction, dont 25 pour consommation d'alcool et 10 pour stupéfiant.

Sur **117** faits pour tranquillité publique contre 116 en 2024, vous trouverez ci-après un aperçu de la répartition :

- dépôts d'immondices : 14 contre 25 en 2024,
- vols : 10 contre 17 en 2024),
- tapages : 31 contre 30 en 2024,
- agressions : 15 contre 8 en 2024,
- incendies : 3 contre 9 en 2024,
- nuisances, troubles à l'ordre public : 34 contre 17 en 2024...

579 faits ont donné lieux à verbalisation (contre 468 en 2024) :

- **356 soit 61%** pour infractions au stationnement dont 185 soit 52% sur trottoirs ou passages piétons,
- **183 soit 32%** pour infractions au code de la route (19 pour inobservation du stop, 34 pour inobservation du feu rouge, 13 pour utilisation d'un sens interdit, 5 pour vitesse excessive, 17 pour téléphone tenu en main par le conducteur, 26 pour circulation sur la voie TEOR ...),
- **36** pour infractions aux règles administratives (7 pour conduite d'un cyclomoteur sans BSR, 4 pour non mise à jour de la carte grise, 3 pour non présentation du permis de conduire, 3 pour détention de chien catégorisé sans permis de détention...).

Sur tous ces faits, **43** ont donné lieu à un rapport de police, contre 33 en 2024.

223 véhicules ont été relevés en abusif et **77** courriers ont été envoyés avant enlèvement.

39 véhicules ont été mis en fourrière à l'initiative de la police municipale, dont 22 d'entre eux pour stationnements abusifs de plus de 7 jours.

10 véhicules ont été mis en fourrière sur réquisition de la police nationale.

En ce qui concerne l'opération « tranquillité vacances », **81** inscriptions ont été enregistrées (contre 101 en 2024, 103 en 2023, 93 en 2022), entraînant 700 passages au domicile contre 992 passages en 2024. Ce service de surveillance est apprécié particulièrement l'été.

Ces statistiques illustrent que la présence de la police municipale est essentielle sur notre commune.

Une police de proximité permet de construire un dialogue permanent avec les habitants, les établissements scolaires, les commerçants et les partenaires.

La réactivité de la police municipale en cas d'incident est souvent rapportée.

La présence d'une assistante administrative permet un accompagnement en direct.

Les phénomènes d'agressivité constatés partout se font aussi sentir dans les diverses interventions et les caméras piétons apportent un vrai soutien aux agents.

La vidéo protection est un atout supplémentaire pour notre commune. Elle oblige à dégager une partie du temps en démarches administratives et techniques, mais apporte aussi un soutien à la police nationale et aux enquêtes judiciaires.

Les réunions de concertation avec les établissements scolaires ainsi que celles avec les bailleurs sociaux ont eu lieu en 2025. Elles seront évidemment reconduites en 2026 compte tenu de leur intérêt pour tous les partenaires.